

Décision

Générale

colonial

Décision n° 4 2 janvier 1951

n° 4 2

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 janvier 1951

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1951

Date du numéro

31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Curiat (Georges), lieutenant de port de 2e classe, est mis à la disposition du Directeur du port de Djibouti pour compter du 26 décembre 1950, date de son débarquement à la Côte Française des Somalis.